



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 8 décembre 2008**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 2 décembre 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 15 décembre 2008

**Subventions - Aide au sport amateur de haut niveau**

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS -

**Secrétaire de séance :** M. Gérard ZABATTA -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Chantal BARRE donne pouvoir à Josiane METAYER –  
Françoise BILLY donne pouvoir à Michel GENDREAU –  
Geneviève RIZZI donne pouvoir à Geneviève GAILLARD –  
Julie BIRET donne pouvoir à Frédéric GIRAUD –  
Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA -

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mme Nathalie BEGUIER -

**CONSEIL MUNICIPAL DU 8 décembre 2008**

DELIBERATION D20080492

**SPORTS**

**Subventions - Aide au sport amateur de haut niveau**

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente,

La Ville de Niort, soucieuse d'aider au développement du sport, et en particulier le sport de haut niveau, a élaboré, conjointement avec les instances sportives locales, un protocole d'aide aux associations évoluant en division nationale et participant par conséquent à des Championnats de France.

Lors de sa séance du 29 septembre 2008, le Conseil municipal a alloué, au titre de l'année 2008 et dans la limite des crédits qui ont été ouverts au Budget, une subvention aux associations sportives remplissant les conditions fixées dans ce dispositif au titre de la saison 2007/2008.

Néanmoins, le Golf Club de Niort et le Twirling Niortais ayant rendu leur dossier tardivement, ils ne figuraient pas dans les bénéficiaires de ces subventions. Aujourd'hui, remplissant les conditions du protocole du sport de haut niveau, il est proposé l'attribution d'une subvention à leur égard.

*Ces subventions seront imputées sur le chapitre budgétaire : 65.400 6574*

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Autoriser Madame le Maire ou son Adjointe déléguée à verser aux associations concernées les subventions afférentes :

Golf Club de Niort	<b>3 068 €</b>
Twirling Club Niortais	<b>3 589 €</b>

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour : 44  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0  
Excusé : 1

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjointe déléguée

**Signé**

**Chantal BARRE**